



Ville de
Saint-Ours

LE CHEF-LIEU

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES



AVRIL 2025



Chasse aux cocos de

PAQUES

19 AVRIL - 10H À 14H



p 3

BIBLIOTHÈQUE
NOUVEAUTÉS !



p 5

MÉMOIRES
SAINT-OURS



p 10

MA SAINT-OURS

NOS MEMBRES DU CONSEIL - MOT DU MAIRE

MEMBRES DU CONSEIL



Pierre Morin
Conseiller (S. # 1)
514 923-5603



Robert Beaudreault
Conseiller (S. # 2)
450 587-3292



Robert Vallée
Conseiller (S. # 3)
450 881-1710



Sophie Poirier
Conseillère (S. # 4)
514 825-1621



Luc Bertrand
Conseiller (S. # 5)
438 497-2096



Lise Couture
Conseillère (S. # 6)
514 898-5473

MOT DU MAIRE

CHERS CITOYENS, CHÈRES CITOYENNES



Sylvain Dupuis
514 617-3009

Chers citoyens et citoyennes, C'est un immense privilège que de vous faire part que, lors de la séance du 7 avril dernier, la Ville de Saint-Ours et la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville passaient une résolution autorisant la signature d'une entente de desserte incendie : Il y a de quoi être fier de notre service! Vous comprendrez ici que de cette entente découle une part de revenu qui viendra alléger la contribution des citoyens de Saint-Ours et permettra de continuer l'amélioration du service. Cette première entente intermunicipale en incendie est historique pour notre Ville.

Le Conseil a également adopté la motion de donner la responsabilité au Carrefour Arc-en-Ciel de dépenser les sommes du fonds Payan et ce, afin de contribuer au bien-être des citoyens moins favorisés et de le faire selon les Lois et obligations fiscales en découlant: Les citoyens auront donc un lieu unique où trouver toutes les ressources nécessaires pour passer au travers des tempêtes que la vie peut mettre sur leur chemin en toute confidentialité. Le conseil municipal tient à souligner et remercier Mme Christiane Pérodeau qui a pris soins de nos citoyens durant 17 ans avec bienveillance.

Enfin, vous avez constaté les indicateurs de vitesse sur le chemin des Patriotes, je vous invite à ralentir votre vitesse et particulièrement dans la zone de 30 afin d'assurer la protection de nos jeunes.

Sylvain Dupuis maire

VILLE DE SAINT-OURS :

2531, Immaculée-Conception
Saint-Ours, J0G 1P0
Téléphone : 450 785-2203
Télécopieur : 450 785-2254
Courriel : admin@saintours.qc.ca
Site web : www.saintours.qc.ca

Urgence, nécessitant intervention : 450 880-1440

Horaires d'ouverture du bureau municipal

Lundi au jeudi de 8 h à 12 h 15 et de 12 h 45 à 16 h.
Vendredi de 8 h à 12 h 30.

SERVICES MUNICIPAUX

Directrice générale
Technicienne comptable
Adjointe à la direction générale
Conseiller en urbanisme

Contremaître
Travaux Publics

Directeur service incendie

Service des loisirs :

Loisirs & Culture
Bibliothèque de Saint-Ours

Pascale Dalcourt
Chantal Tessier
Rachel Brochu-Sicotte
Éric Salois

Stéphane Lemieux
Nathan Dumont
Daren Larente-Simon
Jean-Michel Simonot

Alexandre Gauthier
Lucie Grenier

450 785-2203 poste : 102
450 785-2203 poste : 107
450 785-2203 poste : 100
450 785-2203 poste : 105

450 880-1440
450 880-1440
450 880-1440
450 785-2203 poste : 116

450.785.2203 poste 109
450-785-2779

dg@saintours.qc.ca
finances@saintours.qc.ca
admin@saintours.qc.ca
urbanisme@saintours.qc.ca

travauxpublics@saintours.qc.ca
tp@saintours.qc.ca
tpvert@saintours.qc.ca
incendie@saintours.qc.ca

loisirs@saintours.qc.ca

HÉ LES JEUNES!

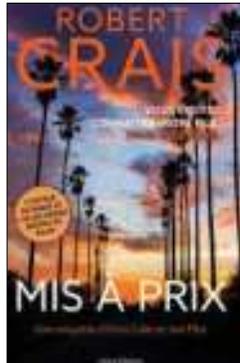
Voici une ressource numérique qui saura vous divertir! Dans la Zone Jeunesse vous trouverez des émissions, vidéos, audio, jeux, applications, blogs. Ces ressources sont éducatives et très divertissantes.

Vous désirez terminer votre année scolaire avec succès et vous avez besoin d'aide, alors Alloprof comblera vos besoins. Vous pouvez visionner d'autres ressources numériques soit : Télé-Québec en classe et Alec.

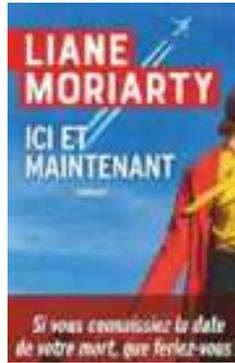
NOUVEAUTÉS DU MOIS ADULTES :



Arnould, Frédéric



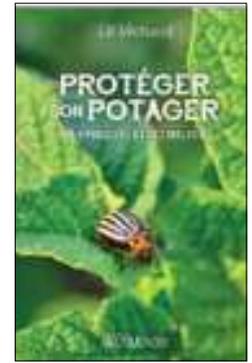
Crais, Robert



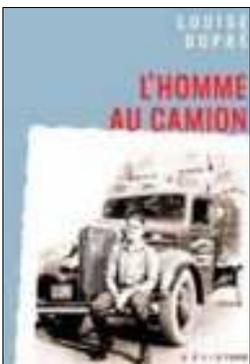
Moriarty, Liane



Laverdière Marthe



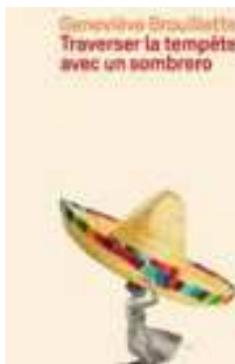
Michaud, Lili



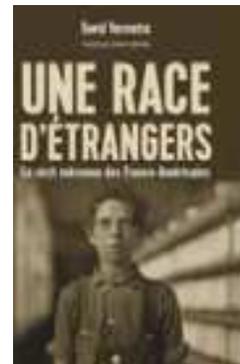
Dupré, Louise



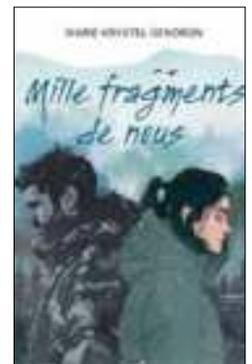
Demers, Dominique



Brouillette, Geneviève



Vermette, David

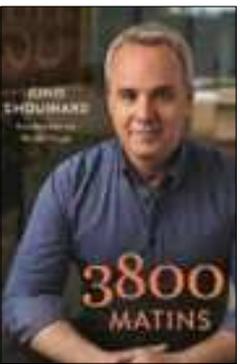


Gendron, Marie-Krystel

NOUVEAUTÉS JEUNESSES :



Turcotte, Danis



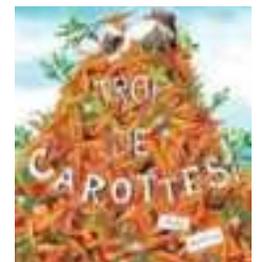
Chouinard, Gino



Arpin, Martine



Tibo, Gilles



Hudson, Katy

Heures d'ouverture :

Mardi : 13h30 à 15h30	Judi : 16h00 à 18h00
Mercredi : 15h00 à 17h00	Samedi : 9h30 à 11h30

Veuillez noter qu'à partir du 1^{er} mai 25, la plage horaire du jeudi seulement sera du 18h30 à 20h00 et ce jusqu'au 2 octobre 25. Après cette date nous reviendrons de 16h00 à 18h00 pour la période automne/hiver.



NOUVEAUTÉS 2025 FLEURS ANNUELLES

PETUNIA HYBRIDA 'PAINTED LOVE PURPLE' 30 cm haut x 45 cm large

Floraison abondante. Pétales au mélange de couleurs uniques. Halo rose foncé entourant un centre rose plus pâle et bordure blanche. On dirait qu'elles ont été peintes par un artiste. Fleurit tout l'été. Attire colibris et papillons. Utilisation : panier suspendu, pot, balconnière et plate-bande. Port dressé.



BEGONIA HYBRIDA 'ADORA EMERALD SALMON' 30cm haut x 30 cm large

Élégantes fleurs doubles saumon au-dessus d'un beau feuillage vert foncé contrastant. Indifférent quant à leur ensoleillement. Fleurit tout l'été. Attire colibris et papillons. Utilisation : panier suspendu, pot, balconnière et plate-bande. Port dressé.



SUPERTUNIA 'TIARA BLUE' 30 cm haut x 45 cm large x 90 cm long

Une superbe addition à la très populaire série des Supertunias. Floraison abondante en profusion tout l'été. Comme toutes les plantes de la série des Supertunias, elles ne vous décevront pas. Leur vigueur et leur tolérance au soleil ardent est exceptionnelle. Fleurs autonettoyantes. Idéales pour jardiniers paresseux. Utilisation : panier suspendu, pot, balconnière et plate-bande. Attire colibris et papillons. Port retombant en contenant et dressé si planté en plate-bande.



CALIBRACHOA 'EYECATCHER PURPLE' 15 à 30 cm haut x 20 à 30 cm large

Une nouvelle addition à la série Eyecatcher. Fleurs aux pétales mauves à halo très foncé et au centre jaune étoilé contrastant. Cascade de petites fleurs ressemblant à des pétunias miniatures. Utilisation : panier suspendu, pot et balconnière. Fleurit tout l'été. Attire colibris et papillons. Port semi-retombant.



Petunia hybrida



Begonia hybrida



Supertunia

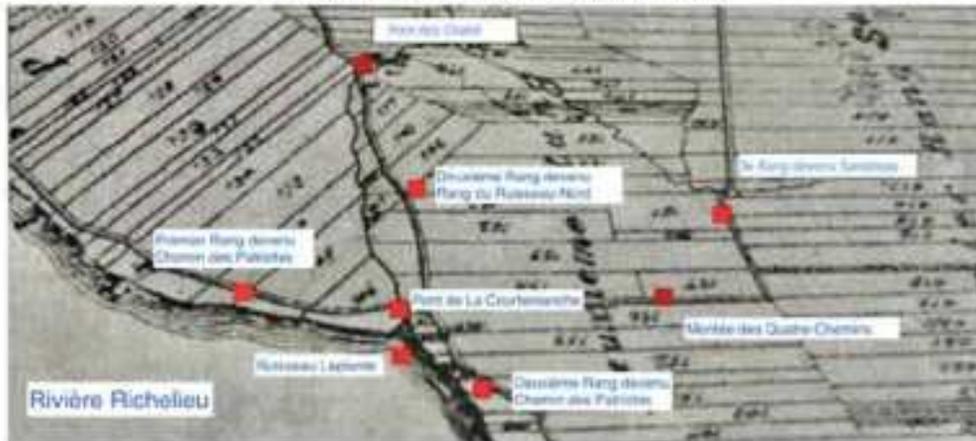


Calibrachoa

Christine Poulin, technicienne en horticulture et aménagement paysager, propriétaire du Centre jardin des Patriotes, 3053, chemin des Patriotes, Saint-Ours. centrejardindespatriotes.com



LE LIEU DIT DES
 “*Quatre-Chemins*”
 SUITE DU MOIS DE MARS



Dans les années 1830 furent construit plusieurs petits ponts de bois pour faciliter la circulation dans les rangs ou sillonnait le ruisseau Laplante dont le pont de Chatel dans le rang du Ruisseau-Nord, du nom du premier concessionnaire de la terre, François Chatel.



UN GRAND DESSIN D'UN PATRIOTE RAPPELLE CETTE ÉPISODE DE NOTRE HISTOIRE SUR UN MUR DU GARAGE DU 1584 CHEMIN DES PATRIOTES.

Lors de la bataille des Patriotes à Saint-Denis en novembre 1837, les troupes anglaises venant de Sorel alors ville militaire britannique ont emprunté ce même petit pont pour éviter d'être confronté avec les Patriotes du village de Saint-Ours. Parvenu aux Quatre-Chemins par le rang du Ruisseau-Nord, ils se sont dirigés vers St-Denis en suivant le bord de l'eau. Après leur défaite, les anglais ont repris le même chemin mais dans leur déroute, accablés par la boue et le froid et poursuivis par les Patriotes, ils se sont débarrassés d'un canon et de 150 boulets en les jetant dans le ruisseau Laplante près du pont de la Courtemanche. Malgré des recherches dans les années 1950, ces vestiges n'ont jamais été retrouvés, probablement engloutis par la glaise pure au fond du ruisseau.

LE LIEU DIT DES

“Quatre-Chemins”

À la fin du 19^e siècle, le marché d'exportation de foin et de grains vers l'État de New-York devient important et lucratif. À la demande des agriculteurs, le pont de la Courtemanche est muni d'ouvertures et de passerelles permettant le chargement des bateaux au-dessus du ruisseau Laplante. À cette fin, la partie du ruisseau menant au pont a probablement été draguée pour faciliter le passage des bateaux car les bords coupent très abruptement et le fond forme une sorte de cuvette d'une rive à l'autre depuis l'embouchure. L'activité aux environs devaient être fébrile. Les Quatre-Chemins devenant un point essentiel pour le commerce, fourmillant de voitures chargées, de navigateurs, de marchands, d'agriculteurs et surement de curieux.

Le pont servait aussi d'abris pour les quêteux qui sillonnaient la paroisse, ils venaient dormir sur les bas-côtés et c'est d'un pas rapide que les enfants des Quatre-Chemins traversait le pont pour se rendre à l'école, en grande peur d'être interpellés par l'un deux. Les quêteux se sont multipliés durant la crise des années trente, ils étaient très nombreux à circuler dans la paroisse en quête d'une cenne, d'une paillasse ou d'un repas. Chacun avait son territoire. Est resté en mémoire aux Quatre-Chemins, le quêteux Champagne qui marchait d'un pas rapide et éloignait les chiens belliqueux avec une canne munie d'un système d'élastique qui pinçait le museau du chien retors et l'éloignait assurément. Au pire de la crise vers 1933, la misère était très grande, il est arrivé qu'en une seule journée une dizaine de mendiants demandent la charité à la même porte. Les vendeurs itinérants de vêtements et de produits divers en voiture à cheval, les effileurs de couteaux et les fondeurs de cuillers à tricycle proliféraient, chacun cherchant à survivre du mieux qu'il pouvait.

Les Quatre-Chemins étaient aussi un point de départ de choix pour la chasse, il permettait d'accéder à l'arrière-pays très boisé qui regorgeait de gibier.

L'embouchure du ruisseau Laplante sur le Richelieu attirait aussi les pêcheurs été comme hiver.

La production de lait étant abondante, il y avait plusieurs beurreries à Saint-Ours dont une importante aux Quatre-Chemins. J'ignore quand la beurrerie originale fut bâtie mais les fondations révèlent deux agrandissements au carré original. Le dernier ajout a été construit entre 1929 et 1930 par Monsieur Paul Pépin pour y loger sa famille. Achetée d'Adélar Dupré en 1929, Monsieur Pépin et les siens opéreront la beurrerie jusqu'à la fin des années quarante.

Pour la petite communauté des Quatre-Chemins, la beurrerie sert de point central. Avant les Fêtes, les gens s'y réunissent pour faire boucherie et mettre la viande en saloir. En mars, les hommes participent à la corvée de la glace sur le Richelieu. Au printemps, les femmes s'y regroupent pour la fabrication du savon.

Et puis, pour passer du bon temps, on va veiller chez l'un et chez l'autre pour jouer aux cartes ou aux Dames en se racontant les histoires venues des quatre coins de la paroisse. Durant la guerre 39-45, ces veillées se transforment en soirée de prières pour la paix.

Après la guerre, l'économie subit des changements radicaux qui mettront fin aux nombreuses petites fabriques de beurre, au profit d'une seule coopérative paroissiale.

La beurrerie des Quatre-Chemins s'est ainsi transformée en restaurant snack-bar tenu par Frank et Irène Maurice qui offraient frites, repas minute et friandises jusque dans les années 60. Par la suite, l'ancienne beurrerie fut revendue à la famille Larochelle qui y tiendra un dépanneur pendant plusieurs années. Devenue



LA FAMILLE PÉPIN POSANT DEVANT LEUR BEURRERIE DES QUATRE-CHEMINS (PHOTO TIRÉE DU LIVRE « LA FROMAGERIE DE PICOUDE »).

*suite dans le numéro
de mai...*



Les amis du canal de Saint-Ours

Programmation été 2025

17 mai

Ouverture de l'écluse avec
M. René Auger et la chorale



1er juillet

Yves Nolin
(chanson française et québécoise)



15 juillet

Miz Mia



29 juillet

Marie Delaval et
Robert Marchand



12 août

Danielle Leclerc
et ses musiciens



26 août

Linda Collin



JOYEUX ANNIVERSAIRES

*Merci de votre
soutien!*

2 ans

**PREMIÈRE MAISON DE THÉRAPIE POUR LES FEMMES AYANT VÉCU
DES AGRESSIONS ET VIOLENCE À CARACTÈRE SEXUELLE AU CANADA**

— DEPUIS 24 FÉVRIER 2023 —

La Maison la Grande Ourse Montérégie est un centre s'adressant aux survivantes d'agressions et de violences à caractère sexuel. Elle se donne pour mission le bien-être des survivantes, et de briser le silence entourant ce type d'agressions et de violences.



1-855 VIVANTE

www.grandeoursemonteregie.org



PROMOUVOIR
LA CULTURE
ET LES ARTS

RENDEZ-VOUS CRÉATIF

MÉTIERS D'ARTS SAINT-OURS



*** Date et heure à
confirmer en fonction
de la météo ***

4 MAI

13:00 À 15:00

**À CÔTÉ DE LA CASERNE DES
POMPIERS**



PHASE 2

**PRENDRE PART À LA
FINITION DU COLLECTIF
ARTISTIQUE SUR
CONTAINER**



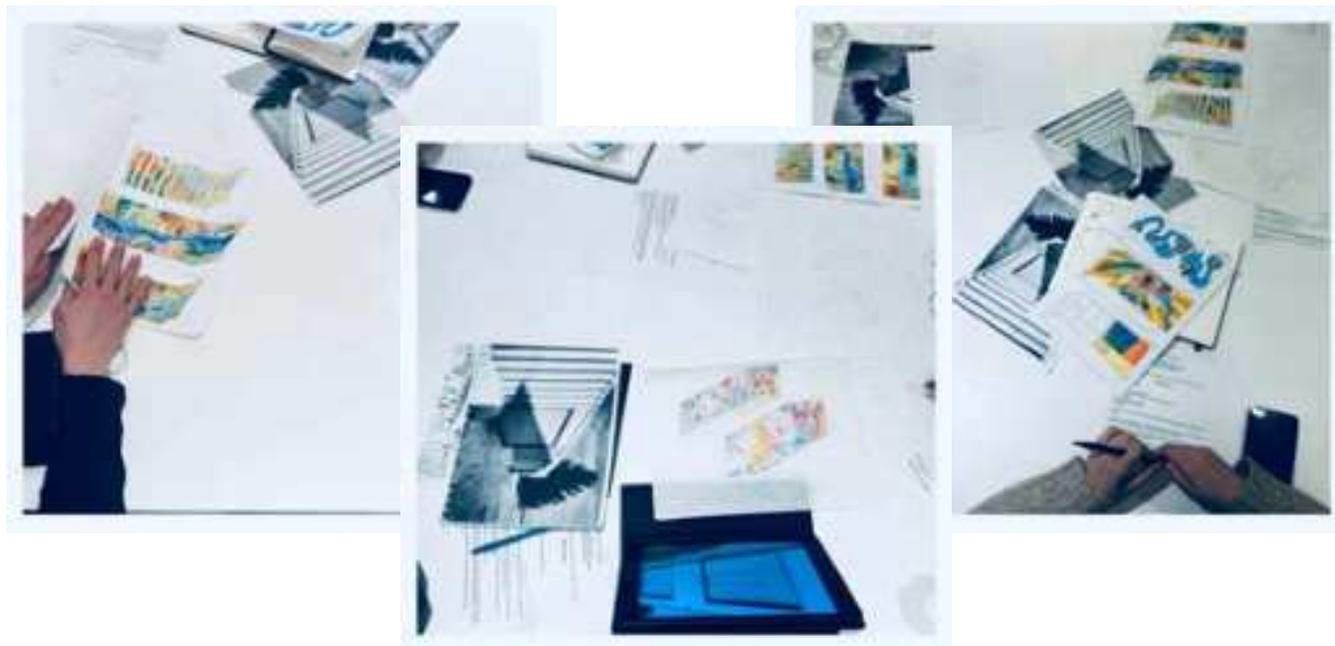
COLLECTIF

**PLACES ILLIMITÉES!!!
MULTIGÉNÉRATIONNEL ♡
RÉSERVEZ DÈS
MAINTENANT!**



NOUVEAU COMITÉ

Métiers d'Art de Saint-Ours a créé un nouveau comité; le comité Conteneur! La ville de Saint-Ours a approché MA Saint-Ours afin de leur confier le mandat d'embellir le conteneur qui se trouve à côté de la caserne de pompier. Suite à cette demande, une invitation a été envoyée aux abonné.e.s de l'infolettre et de la page Facebook afin de recueillir les idées des Saint-Oursois.es pour ce superbe nouveau projet. Le résultat: une composition qui réunit la vie agricole et riveraine, les tournesols et le monde aquatique, les forêts et les familles Saint-Oursoises. La création de cette œuvre collective sera au coeur de notre Rendez-vous Créatif du mois de mai.



Plus d'informations à venir, suivez-nous sur Facebook pour connaître la suite!



RENDEZ-VOUS CRÉATIF

Notre prochain Rendez-vous Créatif se tiendra le dimanche 6 avril prochain en après-midi. Nous entamerons la phase 1 du projet d'embellissement du conteneur : esquisse, croquis, préparation du matériel, etc. Si vous souhaitez rejoindre ce nouveau comité et participer à ce Rendez-vous Créatif qui se tiendra en 2 parties, contactez-nous! metiersdartsaintours@outlook.com

Vous êtes passionnés par les arts et le bénévolat vous intéresse? Vous avez des idées plein la tête pour nos prochains Rendez-vous Créatifs? Nous sommes à la recherche de membres pour compléter notre conseil d'administration! Pour plus d'informations, contactez-nous! metiersdartsaintours@outlook.com



450 785-2875
2636, RUE IMMACULÉE-CONCEPTION
SAINT-OURS

Accompagnement-transport médical

Appelez-nous pour avoir le service de transport médical à faible coût!



On cherche des bénévoles! Envie de vous impliquer? Appelez-nous!

Nous fournissons le véhicule

AVRIL 2025

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18 NOUS SOMMES FERMÉS	19
20	21 NOUS SOMMES FERMÉS	22 JOURNÉE DE L'ÉCRITURE	23	24	25	26
27	28	29	30			

Legende

- Café de l'amitié 12h à 15h
- Les amis du Carrefour Atteint avec le 180 120
- Bette Enregistrement Les enfants de 16-18 ans Départ: 11h45
- Café de l'amitié au Bistro chez Nelson 13h30 à 15h30 Inscription obligatoire
- Match des petits 9h à 11h 98 rue Clark-Bourgeois, Zone escape

Horaires

LUNDI AU JEUDI:
8H À 12H – 12H À 16H

VENREDI:
8H À 12H



Matinée des petits

Pour les 0-5 ans et aussi leurs parents!

Ouvert à tous et gratuit :)

96 rue Curé-Beauregard, à l'étage

AU PROGRAMME:

- ✓ Jeux et bricolage
- ✓ Sortie au parc
- ✓ Conférence
- ✓ Et plus encore!

Prochaine édition:

11 avril - Activité libre
25 avril - Bricolage



**VIENS
CHILLER
AVEC NOUS!**

11 À 17 ANS

**96 RUE CURÉ-
BEAUREGARD**



**SCAN MOI
POUR EN
SAVOIR
PLUS!**



VENTE DE GARAGE 2025

2 - 3 - 4 mai

1 - 2 - 3 août

5 - 6 - 7 septembre



POUR TOUTES QUESTIONS:
ALEXANDRE GAUTHIER
450.785-2203
LOISIRS@SAINTOURS.QC.CA





PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE SAINT-OURS TENUE LE 3 MARS DE L'AN 2025, À 19 H 30 À L'HÔTEL DE VILLE DE SAINT-OURS LÉO-CLOUTIER LÉO-CLOUTIER

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la ville de Saint-Ours tenue le 3 mars de l'an 2025, à 19 h 30 à l'Hôtel de Ville de Saint-Ours situé au 2531, rue Immaculée-Conception, à Saint-Ours.

À laquelle séance étaient présents Mesdames les conseillères et Messieurs les conseillers :

- Lise Couture
- Pierre Morin
- Sophie Poirier
- Luc Bertrand
- Robert Vallée
-

Tous membres du conseil et formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire, Sylvain Dupuis. Était absent : Robert Beaudreault. Madame Pascale Dalcourt, Directrice générale & greffière-trésorière, est également présente.

1. Consultation publique - Règlement numéro 2025-282 modifiant le règlement de zonage numéro 2006-109 et le règlement numéro 2025-283 portant sur les ententes relatives à des travaux municipaux.

2. Ouverture de la séance

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 février

5. Législation

- 5.1 Adoption du deuxième projet de Règlement numéro 2025-282 modifiant le règlement de zonage 2006-109
- 5.2 Adoption- Règlement numéro 2025-283 sur les ententes relatives à des travaux municipaux
- 5.3 Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 2025-284 décrétant un emprunt de 6 825 000 \$ et une dépense de 6 825 000\$ relatif à la construction d'une nouvelle caserne incendie et acquisition de terrain et véhicule
- 5.4 Avis de motion et dépôt du projet de Règlement numéro 2025-285 amendant le règlement numéro 2024-281 sur les fosses septiques

6. Administration générale

- 6.1 Rapport du maire
- 6.2 Adoption des comptes de la période
- 6.3 Liste des fournisseurs ayant plus de 25 000\$
- 6.4 Dépôt du rapport concernant l'application du règlement portant sur la gestion contractuelle
- 6.5 Résiliation de mandat - Gestech consultants inc - Approbation
- 6.6 Octroi de mandat professionnel - Ingénierie civil - Caserne - Approbation
- 6.7 Appui à l'Ukraine

7. Sécurité publique

- 7.1 Schéma de couverture de risque incendie - An 3- Adoption
- 7.2 SSI - Embauche

8. Transport routier

- 8.1 RH - Fin de la période de probation

9. Hygiène du milieu

10. Santé & bien-être

11. Urbanisme & mise en valeur du territoire

- 11.1 Retrait du caractère de rue - Approbation

12. Loisirs & culture

13. Correspondances

14. Période de questions

15. Levée de l'assemblée

1. CONSULTATION PUBLIQUE - RÈGLEMENT NUMÉRO 2025-282 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 2006-109 ET RÈGLEMENT NUMÉRO 2025-283 PORTANT SUR LES ENTENTES RELATIVES À DES TRAVAUX MUNICIPAUX

Le conseil tient une rencontre de consultation publique en lien avec l'adoption, lors d'une séance subséquente, du règlement numéro 2025-282 modifiant le règlement de zonage numéro 2006-109, afin d'y inclure:

Permettre des activités intérieures à caractère commercial;
Permettre la construction de minimaison dans la colonne Rec-3;
L'interdiction d'enseigne à caractère raciste, extrémiste et haineux.

ainsi que du règlement numéro 2025-283 portant sur les ententes relatives à des travaux municipaux qui sera adopté lors de la présente séance, afin d'encadrer tout développement à venir dans la Ville de Saint-Ours.

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président d'assemblée constate le quorum et ouvre la séance à 19 h 30.

8 personnes étaient présentes.

2025-03-034

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Sophie Poirier. Appuyé par le conseiller Robert Vallée et il est résolu unanimement QUE l'ordre du jour soit adopté.



2025-03-035

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 FÉVRIER 2025

Il est proposé par le conseiller Luc Bertrand. Appuyé par le conseiller Robert Vallée et il est résolu unanimement D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 février 2025 tel que déposé.

Tous les membres présents ont reçu la documentation dans les délais prescrits et en dispense la lecture.

5. LÉGISLATION

2025-03-036

5.1. ADOPTION DU DEUXIÈME PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2025-282 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2006-109

CONSIDÉRANT QUE la ville de Saint-Ours a adopté le règlement de zonage n° 2006-109;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a le pouvoir, en vertu de la loi, de modifier son règlement de zonage;

CONSIDÉRANT QU'il est opportun de modifier les infractions et pénalité;

CONSIDÉRANT QU'il est opportun d'ajouter des usages autorisés dans certaines zones;

CONSIDÉRANT QU'il est opportun d'ajouter le libellé concernant les normes d'implantation pour les minimaisons;

CONSIDÉRANT QU'il est opportun de modifier les normes concernant les enseignes interdites;

CONSIDÉRANT QU'avis de motion a été donné à une séance antérieure de ce Conseil, soit le 3 février 2025 par monsieur le conseiller Robert Beaudreault;

CONSIDÉRANT QU'aucune modification n'a été apportée au premier projet;

CONSIDÉRANT la tenue de la consultation publique tenue le 3 mars 2025;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par la conseillère Sophie Poirier. Appuyé par la conseillère Lise Couture et il est résolu unanimement

QUE le conseil adopte le deuxième projet de règlement numéro 2025-282.

2025-03-037

5.2. ADOPTION- RÈGLEMENT NUMÉRO 2025-283 SUR LES ENTENTES RELATIVES À DES TRAVAUX MUNICIPAUX

CONSIDÉRANT QUE les articles 145.21 et suivants de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c. A-19.1) permettent aux Villes d'assujettir la délivrance d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation à la conclusion d'une entente entre le requérant et la Ville portant sur la réalisation de travaux relatifs aux infrastructures et aux équipements municipaux et sur la prise en charge ou le partage des coûts relatifs à ces travaux;

CONSIDÉRANT QUE les articles 145.21 et suivants de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c. A-19.1) permettent également aux Villes d'assujettir la délivrance d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation au paiement par le requérant d'une contribution destinée à financer tout ou partie d'une dépense liée à l'ajout, l'agrandissement ou la modification d'infrastructures ou d'équipements municipaux requis pour assurer la prestation accrue de services municipaux découlant de l'intervention visée par la demande de permis ou de certificat;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal désire informer les promoteurs et les contribuables de la procédure qu'il entend suivre et des conditions qu'il veut imposer pour l'acceptation de tout nouveau projet de développement résidentiel et l'ouverture de nouvelles rues publiques;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été donné et qu'un projet de règlement a été adopté, conformément à l'article 124 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, lors de la séance régulière tenue le 3 février 2025;

CONSIDÉRANT QU'une assemblée publique de consultation a été tenue le 3 mars 2025;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Pierre Morin. Appuyé par le conseiller Luc Bertrand et il est résolu unanimement

QUE le conseil adopte le règlement numéro 2025-283 sur les ententes relatives à des travaux municipaux;

QUE le règlement entre en vigueur selon la Loi.

5.3. AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2025-284 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 6 825 000 \$ ET UNE DÉPENSE DE 6 825 000\$ RELATIF À LA CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE CASERNE INCENDIE ET ACQUISITION DE TERRAIN ET VÉHICULE

Avis de motion est donné par Sophie Poirier qu'il présentera pour adoption à une séance subséquente et dépose à la présente séance le projet de règlement 2025-284 intitulé Règlement numéro 2025-284 décrétant un emprunt de 6 825 000 \$ et une dépense de 6 825 000 \$ relatif à la construction d'une nouvelle caserne et acquisition de terrain et véhicule. Une séance d'information a été tenue avec les citoyens en janvier dernier.



L'objet de ce règlement est de planifier la construction de la nouvelle caserne, de prévoir dans un futur proche l'acquisition d'un véhicule incendie et permettre l'achat d'un véhicule usagé afin de respecter la capacité de payer des citoyens ainsi que d'être prêt à l'éventualité de l'obligation de desservir en matière de premiers répondants.

5.4. AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2025-285 AMENDANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 2024-281 SUR LES FOSSES SEPTIQUES

Avis de motion est donné par Lise Couture qu'il présentera pour adoption à une séance subséquente et dépose à la présente séance le projet de règlement 2025-285 amendant le règlement numéro 2024-281 concernant la gestion des installations septiques.

L'objet de ce règlement est de prendre en considération qu'il y a, sur le territoire, des fosses scellées et installations septiques de type Hydro-Kinétique qui ne nécessite pas la même fréquence de vidange de fosse. donc non assujetti à l'article 13 du Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées et, par conséquent, ne cadrent pas avec le présent règlement.

6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

6.1 RAPPORT DU MAIRE

Le maire fait état de la situation aux personnes présentes.

2025-03-038

6.2. ADOPTION DES COMPTES DE LA PÉRIODE

CONSIDÉRANT QUE, conformément au règlement 2019-211 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires et déléguant le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats, la directrice générale dépose au Conseil le rapport des dépenses;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale atteste qu'il y a des crédits disponibles pour voir aux paiements des dépenses déposées, et ce, conformément au règlement;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Robert Vallée. Appuyé par la conseillère Lise Couture et il est résolu unanimement

D'APPROUVER la liste des comptes déposée en date du 3 mars 2025 pour la somme totale de 423 782,35\$ à même le budget 2025 et d'en autoriser leur paiement.

Je, Pascale Dalcourt, directrice générale et greffière-trésorière, certifie qu'il y a des fonds disponibles dans les postes budgétaires.

VILLE DE SAINT-OURS LISTE DES COMPTES PAYABLES AU 3 MARS 2025

DÉPENSES DU MOIS	DÉBOURSÉS	À PAYER
Administration générale		
Gestion financière & administrative	69 295,21 \$	- \$
Évaluation	104,99 \$	- \$
Hôtel de Ville	8 487,59 \$	- \$
Sécurité publique		
Service de prévention incendie	5 609,42 \$	- \$
Sécurité civile	58,34 \$	- \$
Transport routier		
Voirie municipale	2 122,84 \$	- \$
Déneigement	37 413,23 \$	- \$
Éclairage des rues	979,46 \$	- \$
Transport en commun	12 438,00 \$	- \$
Hygiène du milieu		
Réseau distribution d'eau potable	- \$	- \$
Traitement eaux usées - St-Ours-St-Roch	5 680,64 \$	- \$
Réseau d'égouts & station de pompage	2 706,29 \$	- \$
Cours d'eau	10 666,73 \$	- \$
Santé & bien-être		
Aide communautaire	1 583,75 \$	- \$
Aménagement, urbanisme et zonage		
Urbanisme et zonage	1 455,62 \$	- \$
Promotion et développement	19 790,00 \$	- \$

DÉPENSES DU MOIS	DÉBOURSÉS	À PAYER
Loisirs et Culture		
Administration & activités récréatives	12 245,22 \$	- \$
Centre des loisirs - Richard-Gosselin	3 399,52 \$	- \$
Chalet, terrain des loisirs & parcs	292,04 \$	- \$
Parcs régionaux	7 637,16 \$	- \$
Activités culturelles - Centre Parois. Léo-Cloutier	936,25 \$	- \$
Activités culturelles - Bibliothèques	4 111,73 \$	- \$
Activités culturelles - Maison de la Culture	1 319,37 \$	- \$
Activités culturelles - Autres	62,99 \$	- \$
Financement		
Dette à long terme	70 807,18 \$	- \$
Immobilisations		
Immobilisations	- \$	8 399,00 \$
DAS - RRS - Ass. Coll.	27 269,11 \$	- \$
Salaires nets	47 789,41 \$	- \$
TPS à recevoir	4 986,46 \$	2 590,00 \$
TVQ à recevoir	4 976,75 \$	2 583,53 \$
TOTAL DES DÉPENSES	364 225,30 \$	59 557,05 \$



6.3. LISTE DES FOURNISSEURS AYANT PLUS DE 25 000\$

La directrice générale dépose au conseil la liste des fournisseurs ayant plus de 25 000 \$ de contrats avec la Ville de Saint-Ours, conformément à l'article 477.6 de la *Loi sur les cités et villes*.

6.4. DÉPÔT DU RAPPORT CONCERNANT L'APPLICATION DU RÈGLEMENT PORTANT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE

Conformément aux dispositions de l'article 573.3.1.2 de la *Loi sur les cités et villes*, la directrice générale et greffière-trésorière dépose à ce conseil, le rapport annuel concernant l'application du règlement portant sur la gestion contractuelle. Lequel se lit comme suit :

Le règlement numéro 2019-210 portant sur la gestion contractuelle a été adopté le 4 février 2019 et sa dernière modification a eu lieu lors de l'adoption du règlement 2024-279 le 2 décembre 2024. Une copie certifiée conforme a été transmise au ministre des Affaires municipales et de l'Habitation suivant les dispositions de la Loi et approuvé par le même ministère le 30 décembre 2024. L'application du règlement sur la gestion contractuelle n'a soulevé aucune problématique ou situation particulière depuis son entrée en vigueur.

2025-03-039

6.5. RÉSILIATION DE MANDAT - GESTECH CONSULTANTS INC - APPROBATION

CONSIDÉRANT QUE le conseil a octroyé un mandat pour l'ingénierie de la future caserne à Gestech consultants inc. en la résolution numéro 2023-06-1581;

CONSIDÉRANT QUE le dossier a trainé en lien avec l'attente de l'approbation de la CPTAQ;

CONSIDÉRANT QUE la firme Gestech consultants inc. sera dissout en 2025;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Pierre Morin. Appuyé par la conseillère Lise Couture et il est résolu unanimement

QUE le conseil résilie le contrat avec la firme Gestech consultants inc., et que la résolution numéro 2023-06-1581 soit abrogée.

2025-03-040

6.6. OCTROI DE MANDAT PROFESSIONNEL - INGÉNIERIE CIVIL - CASERNE - APPROBATION

CONSIDÉRANT la rencontre tenue entre le représentant de la firme Gestech consultants inc. et la directrice générale en février dernier;

CONSIDÉRANT QUE la firme Gestech consultants inc. sera dissout en 2025 et que le conseil a procédé à la résiliation du contrat;

CONSIDÉRANT QU'il y avait lieu de procéder à un appel d'offre sur invitation pour la fourniture de service professionnel en ingénierie en lien avec la future caserne;

CONSIDÉRANT la demande faite auprès de deux fournisseurs ayant de l'expérience en la matière;

CONSIDÉRANT l'analyse des soumissions obtenues;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Pierre Morin. Appuyé par le conseiller Robert Vallée et il est résolu unanimement

QUE le conseil octroi le mandat professionnel à la firme Évolution expert conseil, selon l'offre de service P25-217 en date du 20 février 2025, au montant de 35 000\$ plus taxes applicables.

2025-03-041

6.7. APPUI À L'UKRAINE

CONSIDÉRANT l'agression russe contre l'Ukraine indépendante, le 24 février 2022;

CONSIDÉRANT la courageuse lutte du peuple ukrainien pour son indépendance et sa liberté;

CONSIDÉRANT la résilience exceptionnelle démontrée par l'Ukraine tout au long de son histoire;

CONSIDÉRANT les souffrances subies par les Ukrainiens dans le conflit actuel;

CONSIDÉRANT les liens d'amitié traditionnels entre Ukrainiens et Canadiens;

CONSIDÉRANT l'aide apportée par le Canada en soutien à la cause ukrainienne;

CONSIDÉRANT les événements déplorables survenus lors de la visite du président Zelensky à la Maison Blanche, le 28 février 2025;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Luc Bertrand. Appuyé par la conseillère Sophie Poirier et il est résolu unanimement

QUE la Ville de Saint-Ours adresse un message de solidarité à l'endroit du peuple ukrainien;

QUE le drapeau ukrainien soit pavosé sur la façade de l'Hôtel de Ville de Saint-Ours jusqu'à nouvel ordre;

QUE copie de cette résolution soit transmise à l'ambassadeur d'Ukraine au Canada, à la MRC Pierre-de-Saurel, à la FQM et à l'UMQ.

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

**2025-03-042****7.1. SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUE INCENDIE - AN 3- ADOPTION**

CONSIDÉRANT que le schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Pierre-De Saurel est entré en vigueur le 18 avril 2009;

CONSIDÉRANT que l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie (RLRQ, c. S-3.4) prescrit que chaque municipalité doit adopter un rapport d'activités annuel;

CONSIDÉRANT que l'an 3 correspond à la période du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024;

CONSIDÉRANT que le rapport annuel de la MRC de Pierre-De Saurel intègre un bilan global de réalisation de la Ville de Saint-Ours en lien avec le plan de mise en oeuvre local adopté et intégré au schéma;

CONSIDÉRANT qu'une copie du rapport municipal d'activités a été remise aux membres du conseil;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Robert Vallée. Appuyé par la conseillère Lise Couture et il est résolu unanimement

QUE le rapport d'activités de l'an 3, correspondant à la période du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024, du schéma de couverture de risques en sécurité incendie soit adopté tel que déposé et transmis à la MRC de Pierre-De Saurel pour la production du rapport de synthèse régional et l'envoi au ministère de la Sécurité publique.

2025-03-043**7.2. SSI - EMBAUCHE**

CONSIDÉRANT QUE le directeur incendie, M. Jean-Michel Simonot, a reçu la candidature de M. Pascal Vanier, pompier à Sorel;

CONSIDÉRANT la recommandation d'embauche à titre de pompier temps partiel pour la Ville de Saint-Ours;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Pierre Morin. Appuyé par le conseiller Robert Vallée et il est résolu unanimement

QUE le conseil approuve l'embauche de M. Pascal Vanier selon les conditions établies.

8. TRANSPORT ROUTIER**2025-03-044****8.1. RH - FIN DE LA PÉRIODE DE PROBATION**

CONSIDÉRANT QUE la Ville a embauché M. Nathan Dumont aux travaux publics;

CONSIDÉRANT QUE la période de probation venait à échéance;;

CONSIDÉRANT la recommandation de la directrice générale;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par la conseillère Sophie Poirier. Appuyé par le conseiller Luc Bertrand et il est résolu unanimement

CONSIDÉRANT l'aide apportée par le Canada en soutien à la cause ukrainienne;

CONSIDÉRANT les événements déplorables survenus lors de la visite du président Zelensky à la Maison Blanche, le 28 février 2025;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Luc Bertrand. Appuyé par la conseillère Sophie Poirier et il est résolu unanimement

QUE le conseil confirme le poste permanent de M. Nathan Dumont.

9. HYGIÈNE DU MILIEU**10. SANTÉ & BIEN-ÊTRE****11. URBANISME & MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE****2025-03-045****11.1. RETRAIT DU CARACTÈRE DE RUE - APPROBATION**

CONSIDÉRANT QUE le lot 3 734 583 est un résidu de l'ancienne route Chemin des Patriotes;

CONSIDÉRANT QUE le lot 3 734 583 appartient à la Ville de Saint-Ours depuis la reconfiguration du Chemin des Patriotes par le Ministère des Transports;

CONSIDÉRANT QUE les propriétaires des lot 4 598 499, 3 732 186 et 3 732 181, 3 732 174 et 3 732 182 ainsi que le lot 3 732 184 ont soumis leur intérêt pour l'acquisition d'une portion du lot en rubrique;

CONSIDÉRANT QUE le conseil a adopté la résolution numéro 2024-10-1964 par laquelle elle autorise la transaction à titre gracieux;

CONSIDÉRANT le plan projet de lotissement conçu par Michaël Comeau, arpenteur-géomètre, sous les minutes 3307;



CONSIDÉRANT la demande et l'émission du permis de lotissement;
 CONSIDÉRANT QUE le caractère de rue n'est plus nécessaire pour ces portions de lot;
 EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Pierre Morin. Appuyé par la conseillère Lise Couture et il est résolu unanimement
 D'AUTORISER le retrait de caractère de rue à l'égard du lot 3 734 583 partie du Cadastre du Québec.
 De soumettre la présente résolution à Me Elise Pétrin, notaire, pour finaliser le dossier.

- 12. LOISIRS & CULTURE
- 13. CORRESPONDANCES
- 14. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le conseil invite les personnes présentes à soumettre les questions.

2025-03-046

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 20h16 , l'ordre du jour étant épuisé,

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Luc Bertrand. Appuyé par le conseiller Robert Vallée et il est résolu unanimement
 QUE la séance soit levée.

Je, Sylvain Dupuis, atteste que la signature du présent
 procès-verbal équivaut à la signature, par moi, de toutes
 les résolutions qu'il contient au sens de l'article 53
 de la *Loi sur les cités et villes*.

Sylvain Dupuis,
Maire

Pascal Dalcour,
Directrice générale

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE SAINT-OURS TENUE LE 13 MARS DE L'AN 2025, À 19 H 00 À L'HÔTEL DE VILLE

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la ville de Saint-Ours tenue le 13 mars de l'an 2025, à 19 h 00 à l'Hôtel de Ville situé au 2531, rue Immaculée-Conception, à Saint-Ours.

À laquelle séance étaient présents Mesdames les conseillères et Messieurs les conseillers :

- Lise Couture
- Pierre Morin
- Robert Vallée
- Luc Bertrand
- Robert Beaudreault
-

Tous membres du conseil et formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire, Sylvain Dupuis. Était absente : Sophie Poirier. Madame Pascale Dalcourt, Directrice générale & greffière-trésorière, est également présente.

1. Ouverture de la séance

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

3. Législation

- 3.1 Adoption du règlement numéro 2025-284 décrétant un emprunt de 6 825 000\$ et une dépense de 6 825 000\$ relatif à la construction d'une nouvelle caserne incendie et acquisition de terrain et véhicule

4. Administration générale

- 4.1 Autorisation de garantie bancaire - Ministère de l'environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs - Dossier numéro 16120-16-16-0008652 402435121
- 4.2 Offre d'achat conditionnelle - Lot 3 732 527 - Approbation de déboursé
- 4.3 TECQ 2024-2028

5. Période de questions

6. Levée de l'assemblée

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président d'assemblée constate le quorum et ouvre la séance à 19 h 00.

La directrice générale atteste qu'un avis de convocation a été remis à chacun des membres du conseil dans les délais prévus à la Loi.

5 personnes étaient présentes.

2025-03-047

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Lise Couture. Appuyé par le conseiller Robert Beaudreault et il est résolu unanimement
 QUE l'ordre du jour soit adopté.



3. LÉGISLATION

2025-03-048

3.1. ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2025-284 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 6 825 000\$ ET UNE DÉPENSE DE 6 825 000\$ RELATIF À LA CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE CASERNE INCENDIE ET ACQUISITION DE TERRAIN ET VÉHICULE

CONSIDÉRANT QUE la caserne incendie de la Ville de Saint-Ours ne respecte pas les normes en matière de CNESST et qu'il est du devoir de la Ville de fournir un lieu de travail sain et sécuritaire à ses pompiers;

CONSIDÉRANT QUE des mandats ont été déposés auprès de professionnels pour la confection de plans et devis afin de respecter ces normes;

CONSIDÉRANT QUE le terrain actuel de la caserne ne pouvait convenir à la construction de la caserne et que les différentes possibilités ont été évaluées par le conseil;

CONSIDÉRANT QUE la caserne actuelle sera convertie en garage municipal afin de correspondre aux besoins grandissant des services municipaux;

CONSIDÉRANT QUE le projet de nouvelle caserne, déposée dans le cadre du PRACIM, a été retenu et est considéré comme prioritaire;

CONSIDÉRANT QUE le ministère de la Sécurité publique appui le projet;

CONSIDÉRANT QU'une entente pourrait intervenir entre la Ville et municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville pour la desserte incendie dès le 1^{er} janvier 2026;

CONSIDÉRANT QUE le service de sécurité incendie de Saint-Ours s'adapte aux directives gouvernementales en matière de regroupement de service;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement songe à instaurer le service de premiers répondants dans les services de sécurité incendie;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Denis-de-Richelieu a démontré l'intérêt de regrouper son service à celui de la Ville;

CONSIDÉRANT QUE, afin de desservir selon le schéma, le service incendie pourrait nécessiter l'acquisition d'un nouveau véhicule;

CONSIDÉRANT QUE le Centre d'acquisition gouvernemental (ci-après CAG) a parfois des véhicules incendie disponibles et qu'il serait opportun que la Ville puisse soumissionner sur lesdits véhicules;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Saint-Ours a adopté une politique de capitalisation et immobilisation et que le présent règlement est basé sur la politique en matière d'amortissement;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné à une séance antérieure de ce Conseil, soit le 3 mars 2025 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance;

CONSIDÉRANT que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Pierre Morin. Appuyé par le conseiller Robert Vallée et il est résolu unanimement

QUE le conseil adopte le règlement numéro 2025-284 décrétant un emprunt de 6 825 000 \$ et une dépense de 6 825 000 \$ relatif à la construction d'une nouvelle caserne incendie et acquisition de terrain et véhicule;

QU'un registre soit tenu le 20 mars à l'Hôtel de Ville, de 9h00 à 19h00.

4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2025-003-049

4.1. AUTORISATION DE GARANTIE BANCAIRE - MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, DE LA FAUNE ET DES PARCS - DOSSIER NUMÉRO 16120-16-16-0008652 402435121

CONSIDÉRANT QUE la propriétaire du lot 3 732 527 a déposé une demande d'aide financière dans le cadre du programme ClimatSol-Plus - Volet 2;

CONSIDÉRANT la lettre d'intention du Ministre;

CONSIDÉRANT QUE, pour finaliser le dossier, une garantie bancaire représentant 50% de l'aide financière, soit 159 961.50 \$ est requise;

CONSIDÉRANT QUE cette garantie doit être retournée au ministère avant le 31 mars 2025;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de permettre à la Ville de Saint-Ours d'obtenir cette garantie bancaire afin de permettre à Mme Deslippes de procéder à la décontamination du lot 3 732 527;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Luc Bertrand. Appuyé par la conseillère Lise Couture et il est résolu unanimement

QUE le conseil autorise Madame Pascale Dalcourt, directrice générale, à obtenir une lettre de garantie bancaire d'une somme de 156 961.50 \$ auprès de chez Desjardins dans le cadre du dossier référence 16120-16-16-0008650 402435121 du programme ClimatSol-Plus, volet 2, pour le lot 3 732 527.



2025-03-050

4.2. OFFRE D'ACHAT CONDITIONNELLE - LOT 3 732 527 - APPROBATION DE DÉBOURSÉ

CONSIDÉRANT QUE la Ville a procédé à l'offre d'achat conditionnelle du lot 3 732 527 en août 2024;

CONSIDÉRANT QU'une des conditions prévues est maintenant réalisée, soit l'acceptation par la CPTAQ de l'exclusion du territoire agricole;

CONSIDÉRANT les articles 1 et 3 de l'offre par laquelle la Ville s'engage à déboursier, conjointement au propriétaire et à l'entrepreneur, la somme de 120 000\$ pour la décontamination dudit lot;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Robert Vallée. Appuyé par le conseiller Luc Bertrand et il est résolu unanimement

QUE le conseil autorise la directrice générale à effectuer le déboursier avant le début des travaux de décontamination afin d'assurer la réalisation des travaux.

2025-03-051

4.3. TECQ 2024-2028

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Saint-Ours a pris connaissance du *Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec (TECQ) pour les années 2024 à 2028*;

CONSIDÉRANT QUE la Ville doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

EN CONSÉQUENCE

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par la conseillère Lise Couture. Appuyé par le conseiller Pierre Morin et il est résolu unanimement

QUE la Ville s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

- La Ville s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, aux exigences, aux pertes, aux dommages et aux coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2024-2028;

- La Ville approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

- La Ville s'engage à déposer annuellement une mise à jour de sa programmation de travaux durant la période du 1er octobre au 15 février inclusivement;

- La Ville s'engage à réaliser les investissements autonomes qui lui sont imposés pour l'ensemble des cinq années du programme;

- La Ville s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le conseil invite les personnes présentes à soumettre les questions exclusivement en lien avec les points à l'ordre du jour.

2025-03-052

6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 19h, l'ordre du jour étant épuisé,

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par la conseillère Lise Couture. Appuyé par le conseiller Robert Vallée et il est résolu unanimement

QUE la séance soit levée.

Je, Sylvain Dupuis, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature, par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes*.

Sylvain Dupuis,
Maire

Pascal Dalcour,
Directrice générale



PROVINCE DE QUEBEC
MRC DE PIERRE-DE SAUREL
VILLE DE SAINT-OURS

AVIS PUBLIC

Est par les présentes, donné par la soussignée, Madame Pascale Dalcourt, directrice-générale/greffière-trésorière de la Ville de Saint-Ours, que lors de la séance régulière du 3 mars 2025, le règlement numéro 2025-283 a été adopté et entre en vigueur selon la loi.

L'objet de ce règlement est d'uniformiser les ententes relatives à des travaux municipaux (entente avec des promoteurs).

Donné à Saint-Ours, ce 4^e jour de mars 2025.

Pascale Dalcourt
Directrice générale/secrétaire-trésorière



PROVINCE DE QUEBEC
MRC DE PIERRE-DE
SAUREL VILLE DE SAINT-OURS

AVIS PUBLIC

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE
13 MARS 2025 À 19 H**

Avis public est, par les présentes, donné par la soussignée, Madame Pascale Dalcourt, directrice générale et greffière-trésorière de la Ville de Saint-Ours, qu'une séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Saint-Ours se tiendra le jeudi, 13 mars 2025 à 19 h. à l'hôtel de Ville, situé au 2531, rue de l'immaculée- Conception.

Pascale Dalcourt,
Directrice générale et greffière-trésorière



PROVINCE DE QUEBEC
MRC DE PIERRE-DE SAUREL
VILLE DE SAINT-OURS

AVIS PUBLIC

Est par les présentes, donné par la soussignée, Madame Pascale Dalcourt, directrice-générale/greffière-trésorière de la Ville de Saint-Ours, que lors de la séance régulière du 7 avril 2025, le règlement numéro 2025-282 modifiant le règlement de zonage 2006-109 a été adopté et entrera en vigueur selon la loi.

L'objet de ce règlement est de permettre un usage autorisé dans certaines zones, d'autoriser les minimaisons et d'interdire certaines affiches sur le territoire de la Ville.

Donné à Saint-Ours, ce 8^e jour d'avril 2025.

Original signé
Pascale Dalcourt
Directrice générale et greffière-trésorière

AVIS PUBLIC

Est par les présentes, donné par la soussignée, Madame Pascale Dalcourt, directrice-générale/greffière-trésorière de la Ville de Saint-Ours, que lors de la séance régulière du 7 avril 2025, le règlement numéro 2025-285 amendement le règlement numéro 2024-281 sur les fosses septiques a été adopté et entrera en vigueur selon la loi.

L'objet de ce règlement est de régulariser le règlement de vidange en tenant comptes des particularités de certaines installations septiques, dont les fosses scellées.

Donné à Saint-Ours, ce 8^e jour d'avril 2025.

Original signé
Pascale Dalcourt
Directrice générale et greffière-trésorière



PROVINCE DE QUEBEC
MRC DE PIERRE-DE SAUREL
VILLE DE SAINT-OURS

AVIS PUBLIC

Est par les présentes, donné par la soussignée, Madame Pascale Dalcourt, directrice générale et greffière-trésorière de la Ville de Saint-Ours, que lors de la séance régulière du 7 avril 2025, avis de motion et adoption du premier projet de règlement numéro 2025-286 modifiant le règlement numéro 2022-236 autorisant une demande visant à permettre l'usage habitation unifamiliale jumelée et deux bâtiments principaux sur le même lot aux 3252-3254, Chemin des Patriotes.

L'objet de ce règlement est de permettre un projet domiciliaire d'habitation unifamiliale jumelée et deux bâtiments principaux sur le même lot, aux 3252-3254, Chemin des Patriotes.

Une assemblée de consultation aura lieu le 5 mai 2025 à 19 h 30

Donné à Saint-Ours, ce 8^e jour d'avril 2025.

Original signé
Pascale Dalcourt
Directrice générale et greffière-trésorière

AVIS PUBLIC

Est par les présentes, donné par la soussignée, Madame Pascale Dalcourt, directrice générale et greffière-trésorière de la Ville de Saint-Ours, que lors de la séance régulière du 7 avril 2025, avis de motion a été donné pour le règlement numéro 2025-288 modifiant le règlement numéro 2022-236 relatif au traitement des élus municipaux et dépôt a été fait lors de cette même séance pour adoption lors d'une séance ultérieure du conseil.

L'objet de ce règlement est d'ajouter des jetons de présence des élus sur des comités, tel le CCU, au montant de 40\$.

COMMUNIQUÉ DIFFUSION IMMÉDIATE



Ville de
Saint-Ours



PROVINCE DE QUEBEC
MRC DE PIERRE-DE
SAUREL VILLE DE
SAINT-OURS

AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE
24 MARS 2025 À 19 H

Avis public est, par les présentes, donné par la soussignée, Madame Pascale Dalcourt, directrice générale et greffière-trésorière de la Ville de Saint-Ours, qu'une séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Saint-Ours se tiendra le lundi, 24 mars 2025 à 19 h, en visioconférence.

L'objet de cette séance est de permettre la signature d'une convention pour la décontamination du terrain lot 3 732 527.

Pascale Dalcourt,
Directrice générale et greffière-trésorière

Pascale Dalcourt
Directrice générale et greffière-trésorière

LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUVILLE ET LA VILLE DE SAINT-OURS CONCLUENT UNE ENTENTE INTERMUNICIPALE DE 5 ANS POUR LA DESSERTE D'UN SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Saint-Ours, le 8 avril 2025 –

À compter du 1^{er} janvier 2026, la municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville et la Ville de Saint-Ours sont heureuses d'annoncer la signature d'une entente de cinq (5) ans en matière de fourniture d'un service de sécurité et de prévention incendie par le Service de sécurité incendie de la Ville de Saint-Ours ainsi que d'une offre d'intervention en sécurité civile, et ce, sur l'ensemble du territoire de la municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville.

Telle est la décision annoncée conjointement par le maire de Saint-Ours, M. Sylvain Dupuis, ainsi que le maire de Saint-Bernard-de-Michaudville, M. Guy Robert, alors que son conseil municipal a entériné, lors de la séance ordinaire du 7 avril dernier, l'acceptation de l'offre de desserte présentée par la Ville de Saint-Ours.

Ce partenariat stratégique entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2026. L'entente, entérinée par les deux municipalités, répond en tous points aux attentes, tant financières qu'opérationnelles de la municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville. Les conditions actuelles associées à l'entente n'auront aucun changement pour les citoyens lors d'appels d'urgence au 911, et le Service de sécurité incendie de la Ville de Saint-Ours profitera des derniers mois de 2025 pour instaurer les nouveaux protocoles incendies.

« En tant qu'organisme public, nous avons le devoir de choisir les options qui présentent les meilleurs intérêts pour notre population. Cette entente présente des avantages importants et une prévision financière pour notre municipalité et tout en nous assurant un service hautement sécuritaire. »

Guy Robert, Maire de Saint-Bernard-de-Michaudville

« Notre Service de sécurité incendie de la Ville de Saint-Ours maîtrise les meilleures pratiques en gestion globale des risques en matière de sécurité incendie et de sécurité civile. Avec une brigade disponible, 24 heures sur 24 et sept jours sur sept, nos pompiers répondront aux appels d'urgence sur le territoire de la communauté de Saint-Bernard-de-Michaudville et ce, avec tout le professionnalisme et l'efficacité pour lesquels ils sont reconnus. »

Sylvain Dupuis, Maire de Saint-Ours

-30-

Informations :
Ville de Saint-Ours
450-785-2203
admin@saintours.qc.ca

LIGNE D'INTERVENTION

24H/7

450 746-0303
1 866 APPELLE



LA TRAVERSÉE

CENTRE DE CRISE ET DE PRÉVENTION DU SUICIDE

NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS!

- Intervention téléphonique
- Hébergement de crise
- Suivi post-crise
- Groupe de soutien
- Formations
- Ateliers de sensibilisation

MRC De Pierre de Sorel

120, Chemin Sainte-Anne, Sorel-Tracy, QC J3P 1J8

Ligne d'intervention 24/7 : 450 746-0303 - 1 866 APPELLE cpslatraversee.ca Suivez-nous sur Facebook

LA PAPERASSE VOUS INTIMIDE ?



Une personne vous aide individuellement. On respecte votre rythme. On prend le temps de comprendre comment on peut vous aider.

50 rue du Roi - suite 110



Remplir un formulaire



Lire ou écrire une lettre



Comprendre une facture



Faire une démarche sur internet



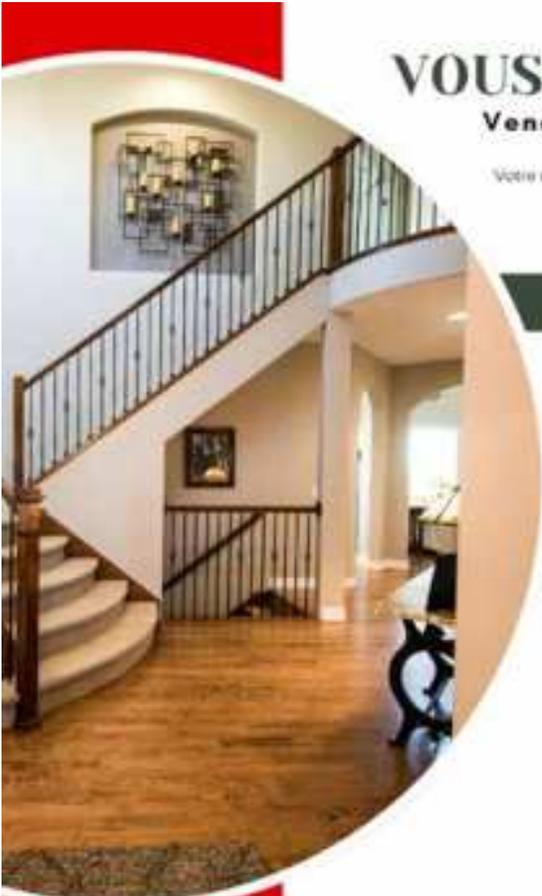
**PRENEZ
RENDEZ-VOUS**

450-780-1016

...ou pour tout autre besoin !

**GRATUIT
ET
CONFIDENTIEL**





VOUS CHERCHEZ

Vendre, Acheter ou Louer

Votre rêve immobilier prend vie dès aujourd'hui grâce à des solutions pensées exclusivement pour vous.

Sur Mesure

RÉSIDENTIEL
Que ce soit pour la vente, l'achat, la location, le rachat ou le rachat à louer, j'accompagne personnellement à chaque étape de votre projet.

COMMERCIAL
Vous désirez vendre ou louer des immeubles commerciaux ou industriels ? Confiez-moi votre projet et je vous accompagnerai avec expertise dans les négociations afin de garantir une transaction fluide et réussie.

RÉSULTAT
Je prends en charge toutes les étapes de votre transaction immobilière pour un résultat optimal.

Votre satisfaction est ma priorité !

Analyse comparative de marché (ACM)
Appelez-moi pour une estimation de la valeur marchande de votre propriété

Johanne Chouinard
450 272-7272
jchouinard@sutton.com

RÉSIDENTIEL-COMMERCIAL

Votre projet immobilier, j'en fais ma priorité! **Sutton**




Votre annonce

PUBLIÉ ICI À CHAQUE MOIS!



PUBLICITÉ CHEF-LIEU

Information : 450 785-2203 poste 109

Format	Annuel	Mensuel
Carte affaires	100 \$	40 \$
1/5 page	175 \$	55 \$
1/2 page	300 \$	80 \$
1 page	575 \$	105 \$

Sixian Lin Pharmacien propriétaire

Affilié à



*Une destination
au cœur de votre santé!*



**NOS SERVICES PROFESSIONNELS
offerts pour vous!***



Vaccination



Renouvellement d'ordonnances
par Internet



Ajustement de vos médicaments

- Et plus encore!

Heures d'ouverture:

Lundi au vendredi **9h30 à 18h**

Samedi **10h à 16h**

Dimanche **Fermé**

*Les pharmaciens sont les seuls responsables
de l'exercice de la pharmacie.*

**Certaines conditions peuvent s'appliquer. Consultez votre pharmacien.*



SERVICE DE LIVRAISON GRATUIT*

* Détails en succursale



**Transférez vos
ORDONNANCES**

C'est simple, rapide et sans frais!

Certaines conditions peuvent s'appliquer. Consultez votre pharmacien.

2549-B, Immaculée-Conception
Saint-Ours

450 402-0621



Garage Essieux-Pro



Garage Essieux-Pro

2589, Immaculée-Conception
Saint-Ours (Qc) J0G 1P0
Tél.: 450 780-8515
450 785-2286
info@essieuxpro.com

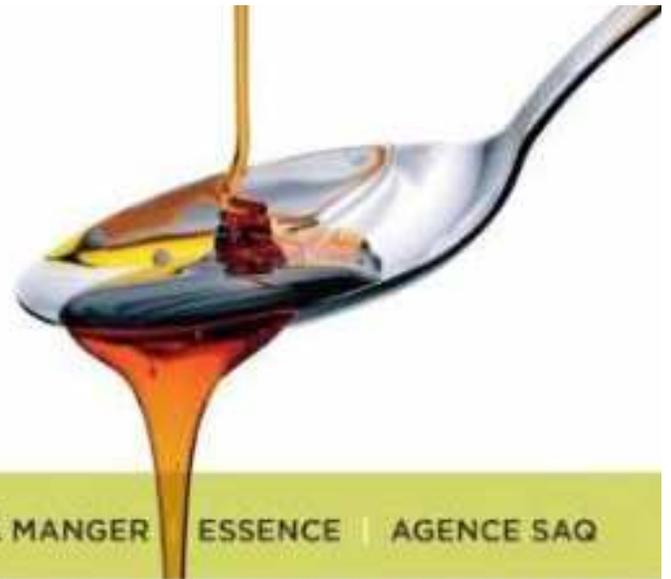


**SPÉCIALISTE EN INJECTION
MÉCANIQUE GÉNÉRALE
ÉLECTRO MÉCANIQUE
TECHNICIEN EXPERT**

**NOUS UTILISONS DES PIÈCES
DE REMPLACEMENT
CARQUEST DE HAUTE QUALITÉ**

François Lafond, Propriétaire

.....
*Tout
pour vous,
près de
chez vous!*
.....



ÉPICERIE | BOUCHERIE | BUFFET | PRÊT À MANGER | ESSENCE | AGENCE SAQ



*Grande variété
de **bières importées**
et **québécoises** à
des prix compétitifs!*



.....
TOUS LES DIMANCHES - FÈVES AU LARD MAISON, PAINS CHAUDS, BEIGNES AU SIROP

É P I C E R I E

Arpin & Fils

• LES MARCHÉS •
Tradition

Julie Arpin et Stéphane Lanteigne, propriétaires

Heures d'ouverture :

En semaine : de 6 h à 21 h

Samedi et dimanche : de 7 h à 21 h

2471, chemin des Patriotes
Saint-Ours 450 785-2308



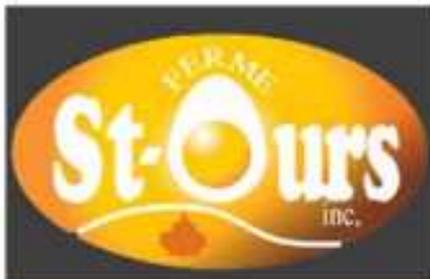



Sonia Dubé
COURTIER IMMOBILIER
RÉSIDENTIEL
450-276-4540

En toute **TRANSPARENCE**

Vous recherchez une courtière immobilière qui offre un service de proximité et qui vous épaulé dans chacune des étapes de votre transaction, je suis la personne toute désignée !

 **RE/MAX**
// RENAISSANCE
3100, Av. Clisson Bureau, 101,
Saint-Hyacinthe, 450-771-7707



ŒUFS DE POULES EN LIBERTÉ BLANCS ET BIOLOGIQUES
HUILE DE TOURNESOL BIOLOGIQUE

PRODUITS BIOLOGIQUES DE L'ÉRABLE ET TARTES

AUTRES PRODUITS LOCAUX



HEURES D'OUVERTURE DE NOTRE BOUTIQUE

LUNDI ET MARDI : FERMÉ
MERCREDI ET JEUDI : 8H À 12H
VENDREDI ET SAMEDI : 8H À 17H
DIMANCHE : 8H À 12H

www.fermestours.ca

450-785-3387

2382 Chemin des Patriotes, St-Ours

MOTEL ST-OURS

Situé sur le bord du richelieu



Le Motel St-Ours est fier de vous annoncer l'ouverture de son nouveau restaurant de déjeuner, nous vous y offrons de délicieuses et généreuses assiettes à votre goût a des prix compétitifs. Des nouvelles installations pouvant accueillir votre familles ou votre groupes d'amis sont à votre disposition sur réservations.

Heures ouvertures : de 8 h à 11 h et fin de semaine de 8 h à 13 h

2308, chemin des Patriotes, St-Ours, (Qc) J0G 1P0 Tél.: 450 785-2403
www.motelstours.com - motelsaint-ours@hotmail.com

PLOMBERIE MATHIEU MALO INC.
RÉSIDENTIEL - COMMERCIAL - INDUSTRIEL

450.556.0903

RÉNOVATION - SERVICE D'ENTRETIEN
CONSTRUCTION NEUVE - PLANCHER CHAUFFANT

R.B.Q. : 5099-1383-01

Entreposage Voiliers Richelieu
Division Excavator St-Ours Inc.

Roger Larivière
1910 Chemin des Patriotes
St-Ours, Qué. J0G 1P0

Tél: 450-785-2394
Cell: 450-780-2103
excavst-ours@videotron.ca
www.entreposagevoiliersrichelieu.com

Centre jardin des Patriotes
Centre jardin champêtre

Christine Poulin
Technicienne en horticulture diplômée

3053, chemin des Patriotes (route 133)
Saint-Ours (Québec) J0G 1P0

Téléphone : (450) 783-3877
Télécopieur : (450) 783-3876

Courriel: cjpatribotes@live.ca

Guy Laperle
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN INC.

450.785.3203 **1.866.785.3203**

Services offerts
Chauffage électrique
spa / piscine

résidentiel commercial

68 ave de la Traversée
St-Ours, J0G 1P0

glectrique@videotron.ca

Beauté Détente
COIFFURE

Cell:(514) 898-5473

53 St-Sacrement
St-Ours Qc.
J0G 1P0

Technicienne en Coloration
Produits écologiques, biovégétariens et naturels
Lise Couture

ENR. 199452

CAMPING • MARINA
Parc Bellerive

300 terrains (saisonniers et voyageurs)
Mécanique, pièces, vente et entreposage
Essence régulier, super et diesel

Glissade d'eau
Terrains de Pickleball
Piste de BMX

1992, chemin des Patriotes
Saint-Ours (QC) J0G 1P0
450 785-2272 (camping et marina)
450 785-5566 (vente, services et entreposage)
campingmarinabellerive.com

Respect, disponibilité et humanité

SALONS FUNÉRAIRES
Gilbert Mandeville & Fils Inc.
Depuis 1927

912, Chemin St-Roch
Sorel-Tracy Qc. J3R 3K5
T. 450.743.3607 F. 450.743.3615
www.salonsmandeville.com
g.mandeville@belinet.ca

Prenez rendez-vous en ligne

Avec AccèsD, c'est simple et rapide

Planifiez une rencontre avec une conseillère ou un conseiller, à distance ou en personne, à l'heure qui vous convient.

Repérez le bouton  dans AccèsD.



Résidence privée avec soins pour aînés

Située sur les rives du Richelieu

Nous avons 34 studios avec salle de bain complète pour la clientèle :

- en perte d'autonomie

- atteinte de déficits cognitifs et d'Alzheimer

- Ménage et lavage de la literie 1x semaine.
- Menu varié, délicieux repas et collations incluses.
- Câble, téléphone et internet.
- Présence de personnel qualifié en tout temps.
- Dispositifs de sécurité.
- Chapelle, loisirs animés.
- Soins à domicile par le CSSS.
- **Infirmière sur place**
- Et plus encore !



Visite sur rendez-vous.

Julie Laberge, directrice : 450-402-0530 poste 110

3252 chemin des Patriotes, Saint-Ours

Courriel : villadesberges@videotron.ca

Site internet : residencevilladesberges.com





VOS PHARMACIENS SONT LÀ POUR VOUS. CONSULTEZ-LES POUR :

- Vaccination
- Surveillance et suivi du traitement médicamenteux
- Mesure de la glycémie, tension artérielle et RNI
- Gestion de la médication sous forme de piluliers
- Transfert d'ordonnances provenant d'une autre pharmacie*

**Vous avez des questions sur vos médicaments et votre santé ?
Venez nous rencontrer.**

**Votre santé est notre priorité.
On est là pour vous.**

* Certaines conditions s'appliquent.

Caroline Désilets et Philippe Desmarais

688, ch. Des Patriotes
St-Denis-Richelieu
450 787 2077

HEURE D'OUVERTURE :

Lundi au vendredi : 9h à 20h
Samedi : 10h à 17h



Pharmaciens-propriétaires affiliés à



Les pharmaciens exerçant à cette pharmacie sont seuls responsables des services pharmaceutiques rendus.

Southière Construction inc.
 ENTREPRENEUR GÉNÉRAL ET SPÉCIALISÉ

RBQ 8319 8085-52

www.southiereconstruction.com
 info@southiereconstruction.com




Cell: 450.880.2085
Fax: 450.785.3334
Tél.: 450.785.3331

2196, chemin des Patriotes, Saint-Ours (Québec) J0G 1P0




TRANSPORT
R. LAHAIE
 & FILS INC.
 (450)-785-2245

3037 Chemin des Patriotes, St-Ours, Qc
 J0G 1P0

EXCAVATION TRANSPORT EN VRAC DÉNEIGEMENT

MICHEL 450-780-5439
FRANÇOIS 450-746-3791
DOMINIC 450-746-6611

ENTREPOSAGE DOMESTIQUE

Mini-entrepôts À LOUER

Chauffé, éclairé et sécuritaire
 Au mois ou à l'année
 Toutes grandeurs disponibles

Pour infos : Michel Lussier **514 444 - 2550**

PUBLICITÉ CHEF-LIEU

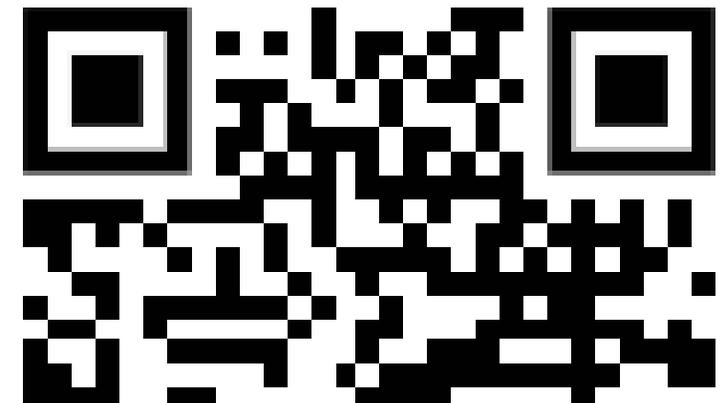
Information : **450 785-2203** poste 109

Format	Annuel	Mensuel
Carte affaires	100 \$	40 \$
1/5 page	175 \$	55 \$
1/2 page	300 \$	80 \$
1 page	575 \$	105 \$



JEAN-BERNARD ÉMOND
 Député de Richelieu
« Je suis là pour vous! »

BUREAU DE CIRCONSCRIPTION
 50, rue du Roi, bureau 100
 Sorel-Tracy (Québec) J3P 4M7
 450 742-3781
 jean-bernard.emond.ric@sestec.ca
 jeanbernardemond.com

HOMME À TOUT FAIRE

SERVICES DE RÉPARATIONS ET RÉNOVATIONS

Plomberie, petits travaux, etc

Appelez-moi...j'habite à St-Ours

LUC : 418 473-7565



CLAUDE DUMAS | 438 499-7723 | ST-OURS
 Entretien de bâtiment | cd56metiers@hotmail.ca

AVRIL 2025

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	
6	7	8	9 15H - 17H	10 16H À 18H	11	12 9H30-11H30	LÉGENDE VERSEMENT DE TAXES MUNICIPALES CONSEIL MUNICIPAL HÔTEL DE VILLE FERMÉ COMPOST RECYCLAGE ORDURES ENCOMBRANTS BRANCHES ATTACHÉES EN PAQUETS RÉSIDUS VERTS SAIS EN PAPIER, GRAVIE OU TRANSPARENT BIBLIOTHÈQUE
13	14	15 13H30-15H30	16 15H - 17H	17 16H À 18H	18	19 9H30-11H30	
20	21	22 13H30-15H30	23 15H - 17H	24 16H À 18H	25	26 9H30-11H30	
27	28	29 13H30-15H30	30 15H - 17H	1 16H À 18H	2	3 9H30-11H30	
4	5	6 13H30-15H30	7 15H - 17H	8 16H À 18H	9	10 9H30-11H30	
11	12	13 13H30-15H30	14 15H - 17H	15 16H À 18H	16	17 9H30-11H30	



RÉPERTOIRE

GROUPES SOCIAUX

FADOQ | R. Arcudi et M. Daviault | **450 785-2887**
 Bibliothèque | Lucie Grenier | **450 785-2779**
 Caisse Desjardins Pierre-De Saurel | Pierre Desgranges dir. gén. | **450 746-7000**
 Carrefour com. Arc en ciel | Sylvie Ouellette | **450 785-2875**
 Centraide et Fabrique | Éric Coulibaly | **450 785-2223**
 Centre Accès com. Internet | **450 785-2713**
 Cercle des fermières | Marie-Andrée Dupuis | **514 894-0421**
 Centre des services scolaires de Sorel-Tracy | **450 746-3990**
 École Pierre de Saint-Ours | Christian Bourbeau, Directeur | **450 746-3512**
 Centre Anti-poison | **1 800 463-5060**
 C.L.S.C. Gaston-Bélanger | **450 746-4545**
 Commission protection terr. Agricole | **1 800 361-2090**
 Communication-Québec | **1 800 363-1363**

SERVICES D'URGENCE

Ambulances, Police, Pompiers composez le 911

Pour une urgence nécessitant la présence d'un col bleu de garde, composez le 450-880-1440

SPAD - Société protectrice des animaux de Drummond: | **1 855 472-5700**
 Hôpital Hôtel-Dieu de Sorel | **450 746-6000**
 Député fédéral | Louis Plamondon | **450 742-0479**
 Député provincial | Jean-Bernard Émond | **450 742-3781**
 Service de protection environnement | **1 800 561-1616**
 S.O.S. Violence conjugale | **1 800 363-9010**
 Sûreté du Québec | **450 743-7947** ou **450 310-4141**
 Les Amis du Canal | René Babin | **514 755-3300**
 Métiers d'art de Saint-Ours | Julie Martucci | **450 785-2088**
 M.R.C. de Pierre-De Saurel | Pierre Chalifoux, dir. gén. | **450 743-2703**
 Office d'habitation St-Ours | Alain Ouellet, concierge
 Ordre Franciscains Séculiers | Micheline Bonnier | **450 785-2238**
 Popote roulante | **450 785-2874**
 Presbytère Saint-Ours | Éric Coulibaly, curé | **450 785-2223**
 Régie Inter-muni. Aqueduc | **450 782-3111**
 Regroup. Littéraire Jeunesse Saint-Ours | Diane Lapointe | **450 402-0545**
 Salon des Ados Carrefour comm. Arc en ciel | Alexe Cournoyer | **579-369-1828**
 Société canadienne des Postes | **450 785-2989**
 Traversier St-Ours/St-Roch | Martin Larivière | **450 785-2173**
 Transport Collectif Carrefour comm. Arc en ciel | **450 785-2874**
 Mémoires de Saint-Ours | Helen Jackson | **450 785-5699**



INSCRIPTION AU



7 MAI AU 20 MAI

18H00

INSCRIPTION SUR LA
PLATEFORME

QIDIGO

PLUS DE DÉTAILS À VENIR

POUR TOUTES QUESTIONS
SUPPLÉMENTAIRES, CONTACTEZ:

ALEXANDRE GAUTHIER

450 785-2203

OU

LOISIRS@SAINTOURS.QC.CA